



Ce projet est financé par l'Union européenne

APPUI DU 11^{EME} FONDS EUROPEEN AU DEVELOPPEMENT (FED) A LA 3^{EME} PHASE DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDF) AU CAMEROUN

| PNDF Agropastoral - FED |

SECTEUR : AGRICULTURE & SECURITE ALIMENTAIRE

| CONTEXTE

Le Programme National de Développement Participatif (PNDF) est un mécanisme de financement décentralisé du développement local mis en place en 2004 par le Gouvernement camerounais sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT). Avec plus de 4 000 projets communaux réalisés depuis 2005 dans les 329 communes couvertes dans les 10 régions du pays, le PNDF est devenu aujourd'hui une filière majeure de l'investissement public local au Cameroun.

Accompagné par plusieurs partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, KfW, AFD, UE), le dispositif initial a évolué au cours des deux phases précédentes, pour se recentrer sur la commune en tant qu'unité de planification et de réalisation des investissements communaux, renforcer son orientation économique et élargir son offre de services.

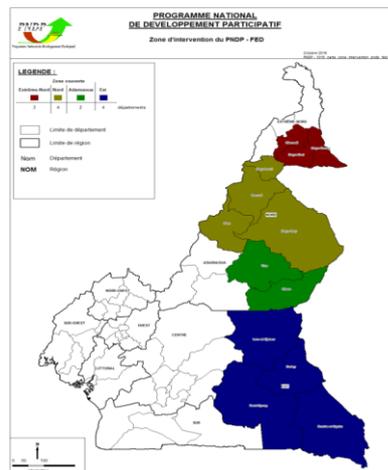
Le financement de la 3^{ème} phase du PNDF a été octroyé par le Conseil d'Administration de l'AFD le 21 novembre 2016 pour un montant total de 50 M€ dont 30 M€ dans le cadre d'une subvention sur fonds délégués du 11^{ème} FED de l'Union européenne et 20 M€ sous forme de subvention provenant de l'enveloppe C2D. Ce financement vient en complément d'un crédit IDA de la Banque Mondiale d'un montant de 63 M€ environ en appui à la phase 3 du PNDF qui a débuté en 2016. Cet octroi a pour finalité d'améliorer durablement l'accès aux services de base et de développer les opportunités de l'économie locale par des investissements communaux pérennes et une maîtrise d'ouvrage communale renforcée. De manière spécifique, le projet entend (i) améliorer la fourniture des services socio-économiques issus des plans communaux, (ii) améliorer la fourniture d'infrastructures et de services agropastoraux par les communes afin de participer au désendevement et au développement économique de leur territoire et (iii) appuyer la pérennisation des acquis du PDNP.

Le financement délégué de l'Union Européenne sur 11^{ème} FED cible en particulier 93 communes des 13 départements des 4 régions camerounaises de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est pour la mise en place d'infrastructures socio-économiques et d'investissements en appui aux filières et au désendevement des bassins de production. Un des enjeux du projet est la mise en place d'une nouvelle ingénierie de planification et de programmation des investissements, complémentaire à celle des plans communaux de développement, dans une logique d'appui au développement économique/aménagement du territoire qui conduira à la mise en place d'un volet agro-pastoral avec des investissements dédiés selon des modalités qui restent à préciser dans le cadre de l'étude prévue.

Placé sous la maîtrise d'ouvrage du MINEPAT, le volet « Agropastoral FED » est piloté par la Cellule Nationale de Coordination (CNC) du PNDF qui supervise 10 cellules régionales de coordination (CRC) du programme. Les communes assurent la maîtrise d'ouvrage des investissements réalisés au niveau local. Un CNOP (Comité National d'Orientation et de Pilotage) regroupant des représentants des élus, les administrations concernées et les bailleurs définit l'orientation et la conduite du programme. La réflexion sur la pérennisation est en cours dans le cadre d'un groupe de travail interministériel sous le pilotage du MINEPAT, et permettra d'identifier les modalités de pérennisation des acquis du PNDF à l'issue de la phase 3.

CARTE D'IDENTITE PNDF Agropastoral - FED	
Titre : Appui du 11^{ème} FED à la 3^{ème} phase du Programme National de Développement Participatif au Cameroun	
Coût total	30 M€ / 19,7 Mds F CFA en délégation de gestion AFD
Durée	48 mois (2017-2021)
Champs géographique	13 départements des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est
Réf. Convention de Financement	CCM 1439 02 S
Maître(s) d'ouvrage	MINEPAT
Maître d'œuvre	Cellule nationale de coordination du PNDF
Décision d'octroi	21/11/2016
Date signature Convention de délégation AFD/UE	14/12/2016
Date signature Convention de financement AFD/MINEPAT	14/06/2017
DLVF	31/12/2019
DLUF	31/12/2020
Etat des versements à date	1 ^{er} versement en novembre 2017 d'un montant de 2 721 133 €

Commenté [h1]:



Départements d'intervention du PNDF Agropastoral FED



Ce projet est financé par l'Union européenne

| PRINCIPAUX RESULTATS AU 15 MAI 2018

- 1- Un groupe de réflexion interministériel sous pilotage du MNEPAT a été mis en place pour assurer le suivi de deux études :
 - une étude diagnostic sur les impacts du PNDF ;
 - une étude sur les modalités d'internalisation des principaux acquis du PNDF au sein de l'administration camerounaise.
- 2- Le consultant en charge de l'étude sur la nouvelle ingénierie de planification a été sélectionné et son contrat est en cours de négociation. Le budget ayant été réévalué, le bureau d'étude a été invité à une nouvelle négociation le 16 mai 2018. Une nouvelle proposition financière est attendue d'ici le 22 mai 2018.
- 3- Recrutement d'un Responsable Agropastoral et d'un comptable chargé du PNDF Agropastoral.
- 4- 71 études de faisabilité des microprojets réalisées (R3) soit 38 études achevées et approuvées par le COMES ; 33 études en cours d'élaboration
- 5- 120 microprojets engagés pour un montant de 1 228 172 € environ (R3) soit 46 microprojets en passation des marchés ; 58 en cours d'exécution et 16 achevés.

| FINALITE & OBJECTIFS :

Faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet un important moteur de l'économie nationale qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles :

- Moderniser durablement les infrastructures de base du monde rural ;
- Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes bénéficiaires.

| CONTENU DU PROGRAMME :

03 composantes opérationnelles :

1. Appui au développement local

Développer une nouvelle ingénierie de planification du territoire prenant en compte les spécificités territoriales et d'appui aux filières locales. Assurer le transfert de compétences aux communes en matière de services agropastoraux et d'aménagement routier afin de :

- financer des investissements structurants/ infrastructures de désendardement (pistes rurales, ouvrages de franchissement principalement) ;
- appuyer les filières agricoles, halieutiques, animales et végétales. Ces investissements pourront être réalisés soit via la maîtrise d'ouvrage communale à 100% soit via l'appui à des promoteurs privés. Ce volet est spécifiquement dédié aux projets agropastoraux ciblés sur les 13 départements du Septentrion et de l'Est (R1, R2).

Des infrastructures socio-économiques de base sont par ailleurs réalisées à la demande des communes – sans contrepartie de celles-ci – sur financement du 11^{ème} FED (R3).

2. Appui aux communes dans le cadre de la décentralisation

Apporter un soutien à la mise en œuvre d'activités de renforcement de capacités des communes et des acteurs locaux, des équipes des ministères déconcentrés et des prestataires de services pour leur permettre de jouer leur rôle de manière efficace. Il est question :

- du renforcement des capacités opérationnelles des communes ;
- du renforcement des capacités techniques des acteurs ;
- de l'appui à la pérennisation du PNDF.

3. Coordination, gestion et suivi-évaluation

Composante transversale pour atteindre l'ensemble des résultats visés (R1, R2, R3). Poursuivre et faciliter :

- la gestion technique et administrative du programme ;
- les arrangements contractuels efficaces entre les communes, les ministères sectoriels et les prestataires de services, y

- compris l'acquisition d'équipements nécessaires au programme ;
- la communication, le suivi et l'évaluation de la performance et des impacts financiers, environnementaux et sociaux du programme ;
 - la coordination des partenaires institutionnels, en particulier par une participation dans les cadres existants et dédiés ;
 - l'appui technique à la préparation des dimensions institutionnelles et juridiques de la pérennisation du dispositif d'appui avec une obligation de résultats à l'horizon 2018 concernant : (i) les modalités de l'institutionnalisation du dispositif et (ii) les échéances de mise en œuvre.

| MODE OPERATOIRE :

Le volet « PNDF Agropastoral FED » suit le mode opératoire du PNDF, à savoir une méthode d'intervention centrée sur la commune et le plan communal de développement (PCD) qui est validé par l'ensemble des acteurs du territoire (Préfet, représentant de l'Etat et tutelles des communes).

Le suivi des réalisations est effectué par les Coordinations Régionales (CR) des 4 régions cibles et la coordination nationale du programme. Le Comité Nationale d'Orientation et de Pilotage (CNOP) assure le suivi de l'exécution de l'ensemble des activités et adopte les plans de travail et rapports annuels d'activités.

| RESULTATS & IMPACTS ATTENDUS :

- R1 : Les zones d'intervention prioritaires du projet sont désendardées et des investissements structurants y sont réalisés.
- R2 : Des infrastructures visant à promouvoir le développement agro-pastoral sont réalisées à la demande de la profession et des communes.
- R3 : Des infrastructures socio-économiques de base sont réalisées à la demande des communes.

| PRINCIPAUX ENJEUX A COURT TERME

- Finaliser la passation des marchés et assurer le démarrage de l'étude sur la nouvelle ingénierie de planification territoriale.
- Suivre le chantier de pérennisation, notamment la réception des rapports provisoires des études diagnostic sur les impacts du PNDF et sur les modalités d'internalisation des principaux acquis du PNDF au sein de l'administration camerounaise.
- Continuer le suivi et la mise en œuvre des microprojets

| CONTACTS

Agence de Yaoundé :

Caroline ONANINA
Responsable Pôle Agriculture,
Développement Rural et Environnement
onaninac@afd.fr

Jean-Yves MEDANG
Chargé de projets PNDF Agropastoral
11^{ème} FED
medangiv.ext@afd.fr

Coordination du projet :

Alphonse BOYOGUENO
Responsable Suivi & Evaluation
CNC PNDF
aboyogueno@yahoo.fr



Ce projet est financé par
l'Union européenne

Hervé NYAMA ABISSAMA
Responsable Volet Agropastoral
habissam@yahoo.fr

